Fiche santé sécurité

Droits d’auteur.2026, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu’on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document :	29-3235-8	**Numéro de la version :**	3.06
Date de parution :	2026/09/24	**Remplace la version datée de :**	2026/02/03

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

Décapant d’adhésif 3M(MC)— Faible teneur en COV <20%, Aérosol

Numéros d'identification de produit

62-4883-4920-0 62-4883-4930-9 62-4883-4935-8

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue

Dissolvant d'adhésif

Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie:	Compagnie 3M Canada
Division:	Division des adhésifs et des rubans industriels
Adresse :	1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone :	(800) 364-3577
Site Web :	www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Aérosol: Catégorie 1.
Grave problème/Irritation oculaire : Catégorie 2A :
Toxicité pour la reproduction Catégorie 2.
Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) Catégorie 1.
Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) Catégorie 3.
Danger par aspiration : Catégorie 1.

2.2. Éléments d'étiquette

Terme d'avertissement
Danger

Symboles :
Flamme |Point d'exclamation |Risque pour la santé |

Pictogrammes



Mentions de danger
Aérosol extrêmement inflammable. Contenant pressurisé : Peut exploser s'il est chauffé.
Provoque une irritation oculaire grave. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Peut être mortel s'il est ingéré et qu'il pénètre dans les voies respiratoires.
Cause des dommages aux organes: système cardiovasculaire.

Mises en garde
Renseignements généraux :
Tenir hors de portée des enfants.

Prévention :
Obtenir les directives spéciales avant d'utiliser. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Ne pas perforer ni brûler, même après usage. Ne pas respirer les vapeurs ou aérosols. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Utiliser seulement le produit en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter des gants de protection, une protection pour les yeux et des dispositifs de protection pour les voies respiratoires (voir la section 8 de la FDS).

Réponse:
EN CAS D'INHALATION: Amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact éventuels, si ceci peut être fait facilement. Continuer à rincer. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Immédiatement appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique (consulter les remarques destinées au médecin sur cette étiquette). Ne pas faire vomir. Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin.

Entreposage :
Entreposer dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé. Garder sous clef. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 122°F (50°C).

Élimination :
Mettre le contenu et le contenant au rebut conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

Remarques destinées au médecin:
L'exposition peut augmenter l'irritabilité du myocarde. N'administrez pas de médicaments sympathomimétiques, sauf en cas d'absolue nécessité.

2.3. Autres risques
Aucun connu.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
Acétate de l'éther méthylique de dipropylène glycol	88917-22-0	30 - 45	1(ou 2)-(2-Méthoxyméthyléthoxy)propanol, acétate
Propane	74-98-6	10 - 30 Secret Fabrication *	Propane
Acétone	67-64-1	10 - 30 Secret Fabrication *	2-Propanone
Distillats Legers De Petrole Hydrotraites	64742-47-8	10 - 30 Secret Fabrication *	Pas de données disponibles
Alcool méthylique	67-56-1	< 0.3	Méthanol

*La concentration (exacte ou étendue) de cette composante n'a pas été divulguée puisqu'il s'agir d'un secret de fabrication

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :
Transporter la personne à l'air frais. Consulter un médecin.

Contact avec la peau :
Laver avec du savon et de l'eau. Si des signes / symptômes se développent consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :
Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Retirer les lentilles cornéennes si cela est possible et continuer de rincer l'oeil. Consulter un médecin.

En cas d'ingestion :
Ne pas faire vomir; Obtenir immédiatement de l'attention médicale.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Pneumopathie par aspiration (toux, halètement, suffocation, brûlure de la bouche et difficulté à respirer). Dépression du système nerveux central (maux de tête, étourdissements, somnolence, incoordination, nausées, troubles de l'élocution, étourdissements et perte de conscience). Effets sur les organes cibles. Voir la section 11 pour plus de détails.

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial
L'exposition au produit pourrait accroître l'irritabilité du myocarde. Ne pas administrer de médicaments sympathomimétiques, à moins qu'ils ne soient absolument nécessaires.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés
Utilisez un agent d'extinction adapté au feu environnant.

5.2. Agents extincteurs inappropriés
Aucun déterminé

5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Les récipients fermés exposés à la chaleur peuvent exploser.

Les sous-produits nocifs de decomposition

Substance	Condition
Aldéhydes	Durant la combution

Hydrocarbons	Durant la combution
Monoxyde de carbone	Durant la combution
Bioxyde de carbone	Durant la combution

5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers
L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et des surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Évacuer la zone Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Ventiler la zone à l'air frais. MISE EN GARDE! Un moteur pourrait constituer une source d'inflammation et provoquer un incendie ou une explosion des gaz ou des vapeurs inflammables présents dans la zone du déversement. Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez la section 8 pour obtenir les recommandations relatives à l'EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un déversement accidentel dépasse les capacités de protection de l'EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l'EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites votre choix. Des exemples d'ensembles d'EPI pour les interventions d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue d'intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par la peau; ou l'enfilage d'un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS.

6.2. Précautions pour l'environnement
Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égoûts ou les plans d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Si possible, sceller les récipients non étanches. Placer les récipients non étanches dans un endroit bien ventilé, préférablement sous une hotte d'évacuation fonctionnelle, ou, au besoin, à l'extérieur sur une surface imperméable jusqu'à ce que l'emballage approprié pour le récipient ou son contenu soit disponible. Confiner le déversement. Recouvrir le déversement avec une mousse extinctrice. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles en utilisant des outils ne provoquant pas d'étincelles. Placer dans un récipient métallique approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par une personne qualifiée et autorisée. Aérer l'endroit avec de l'air frais. Lire et suivre les précautions énoncées sur l'étiquette et la FSSS du solvant. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Tenir hors de portée des enfants. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. Ne pas vaporiser à proximité des flammes ou des sources d'inflammation. Ne pas perforer ni brûler, même après usage. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.). Utiliser du matériel de protection individuelle (gants, respirateurs et autres) au besoin.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
Entreposer dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas

exposer à une température supérieure à 122°F (50°C). Entreposer à l'écart de la chaleur; Entreposer à l'écart des acides; Entreposer à l'écart des oxydants. Garder sous clef.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail
Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
Huile minérale, à l'exclusion des fluides de travail des métaux, pure, hautement et sévèrement raffinée, fraction inhalable.	64742-47-8	ACGIH	MPT (fraction inhalable): 5 mg/m3	
Alcool méthylique	67-56-1	ACGIH	MPT:200 ppm;STEL:250 ppm	Danger d'absorption cutanée
Acétone	67-64-1	ACGIH	MPT:250 ppm;STEL:500 ppm	
Butane, tous isomères	74-98-6	ACGIH	STEL:1000 ppm	
Propane	74-98-6	ACGIH	Valeur limite non déterminée:	asphyxiants simples

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AIHA : American Industrial Hygiene Association
CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline
MPT : moyenne pondérée dans le temps
STEL : Limite d'exposition de courte durée
C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie
L'air des milieux de traitement doit être évacué à l'extérieur ou dans un dispositif antipollution adéquat. Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:
Lunettes de sécurité avec écrans sur les côtés.
Lunettes de protection ouvertes.

Protection de la peau/des mains
Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les de gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour amélioré la dextérité.

En cas de contacts prolongés ou répétés, les gants fabriqués à partir des matériaux suivants sont recommandés (durée de pénétration >4 heures) : polymère stratifié

Tout gant recommandé pour les contacts prolongés/répétés convient également aux contacts brefs/éclaboussures.

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:
Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques et des particules
Demi-masque respiratoire ou masque complet avec adduction d'air.
Les cartouches de vapeur organiques peuvent avoir une courte durée de vie.

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect physique spécifique:	Aérosol
couleur	Ambre
Odeur	Solvant doux
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données disponibles*
pH	*Ne s'applique pas*
Point de fusion/Point de congélation	*Ne s'applique pas*
Point d'ébullition	-42,2 ºC
Point d'éclair :	-104,4 ºC
Vitesse d'évaporation :	*Pas de données disponibles*
Inflammabilité	Aérosol inflammable : Catégorie 1.
Limites d'explosivité (LIE)	2,1 % volume [*Détails:*CONDITIONS: PROPANE]
Limites d'explosivité (LSI)	9,5 % volume [*Détails:*CONDITIONS: PROPANE]
pression de vapeur	4137 mmHg [@ 20 ºC] [*Détails:*Propulseur]
Densité de vapeur relative	> 1
Densité	0,82 g/m3
Densité relative	0,8 [*Ref Std:*Eau=1]
Hydrosolubilité	Néant
Solubilité (non-eau)	*Pas de données disponibles*
Coefficient de partage : n-octanol/eau	*Pas de données disponibles*
Température d'inflammation spontanée	*Pas de données disponibles*
Température de décomposition	*Pas de données disponibles*
Viscosité Cinématique	*Ne s'applique pas*
Composés Organiques Volatils	646 g/l [*Méthode de test:*Calculé selon le reglement 443.1 de SCAQMD] [*Détails:*Composés Organiques Volatils]
Composés Organiques Volatils	15 % [*Méthode de test:*calculé par CARB]
Pourcentage de matières volatiles	Environ 100 % en poids
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	*Pas de données disponibles*

Caractéristiques des particules	*Ne s'applique pas*

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité
Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette

section.

10.2 Stabilité chimique
Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses
Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter
Chaleur
Étincelles et/ou flammes

10.5 matériaux incompatibles
Agents oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Substance	**Condition**
Aucun connu.	

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :
Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau :
Irritation légère de la peau : Parmi les signes ou les symptômes, on retrouve : rougeurs localisées, enflure, démangeaisons et sécheresse. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

En cas de contact avec les yeux :
Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.

Ingestion :
Pneumonite chimique (aspiration) : les signes et les symptômes sont notamment la toux, une respiration haletante, une suffocation, des brûlements buccaux, des difficultés respiratoires, une coloration bleuâtre de la peau (cyanose) et, possiblement, le décès. Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:
Dépression du système nerveux central : Signes et symptômes probables : maux de tête, étourdissements, somnolence, incoordination, nausées, temps de réaction lent, troubles de l'élocution, vertiges et perte de conscience. Une seule exposition au-delà des limites recommandées, peut causer : La sensibilisation cardiaque: les signes et les symptômes peuvent inclure un rythme cardiaque irrégulier (arythmie), malaise, douleur thoracique, et peut être fatale.

Toxicité pour la reproduction / le développement:
Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer des anomalies congénitales ou d'autres anomalies de la reproduction.

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Acétate de l'éther méthylique de dipropylène glycol	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Acétate de l'éther méthylique de dipropylène glycol	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 5,7 mg/l
Acétate de l'éther méthylique de dipropylène glycol	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Acétone	Dermale	Lapin	LD50 > 15 688 mg/kg
Acétone	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 76 mg/l
Acétone	Ingestion	Rat	LD50 5 800 mg/kg
Propane	Inhalation-Gaz (4 heures)	Rat	LC50 > 200 000 ppm
Distillats Legers De Petrole Hydrotraites	Ingestion	Rat	LD50 > 15 000 mg/kg
Distillats Legers De Petrole Hydrotraites	Dermale	Composants similaires	LD50 > 5 000 mg/kg
Alcool méthylique	Dermale		LD50 estimée à 1 000 - 2 000 mg/kg
Alcool méthylique	Inhalation - Vapeur		LC50 estimée à 10 - 20 mg/l
Alcool méthylique	Ingestion		LD50 estimée à 50 - 300 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
Acétate de l'éther méthylique de dipropylène glycol	Lapin	Aucune irritation significative
Acétone	Mouris	Irritation minimale.
Propane	Lapin	Irritation minimale.
Distillats Legers De Petrole Hydrotraites	Composants similaires	irritant légère
Alcool méthylique	Lapin	irritant légère

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
Acétate de l'éther méthylique de dipropylène glycol	Lapin	Aucune irritation significative
Acétone	Lapin	Irritant grave

Propane	Lapin	irritant légère
Distillats Legers De Petrole Hydrotraites	Composants similaires	Aucune irritation significative
Alcool méthylique	Lapin	Irritant modéré

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
Acétate de l'éther méthylique de dipropylène glycol	Cochon d'Inde	Non classifié
Distillats Legers De Petrole Hydrotraites	Composants similaires	Non classifié
Alcool méthylique	Cochon d'Inde	Non classifié

Sensibilisation respiratoire

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagénicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
Acétate de l'éther méthylique de dipropylène glycol	In Vitro	N'est pas mutagène
Acétate de l'éther méthylique de dipropylène glycol	In vivo	N'est pas mutagène
Acétone	In vivo	N'est pas mutagène
Acétone	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Propane	In Vitro	N'est pas mutagène
Distillats Legers De Petrole Hydrotraites	In Vitro	N'est pas mutagène
Alcool méthylique	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Alcool méthylique	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Acétone	Non spécifié	Multiple espèces animales.	Non-cancérogène
Alcool méthylique	Inhalation	Multiple espèces animales.	Non-cancérogène

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Acétone	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 700 mg/kg/jour	13 semaines
Acétone	Inhalation	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 5,2 mg/l	pendant l'organogenèse
Alcool méthylique	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif	21 jours

				observé 1 600 mg/kg/jour	
Alcool méthylique	Ingestion	Toxique pour le développement	Mouris	LOAEL 4 000 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse
Alcool méthylique	Inhalation	Toxique pour le développement	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 1,3 mg/l	pendant l'organogenèse

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Acétone	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Acétone	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Acétone	Inhalation	système immunitaire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé 1,19 mg/l	6 heures
Acétone	Inhalation	foie	Non classifié	Cochon d'Inde	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Acétone	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	empoisonnement et / ou abus
Propane	Inhalation	sensibilisation cardiaque	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Propane	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Propane	Inhalation	irritation respiratoires	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Distillats Legers De Petrole Hydrotraites	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Alcool méthylique	Inhalation	Cécité.	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Alcool méthylique	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	pas disponible
Alcool méthylique	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	6 heures
Alcool méthylique	Ingestion	Cécité.	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	empoisonnement et / ou abus

Alcool méthylique	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	empoisonnement et / ou abus

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Acétate de l'éther méthylique de dipropylène glycol	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	4 semaines
Acétate de l'éther méthylique de dipropylène glycol	Ingestion	cœur	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	4 semaines
Acétate de l'éther méthylique de dipropylène glycol	Ingestion	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	4 semaines
Acétate de l'éther méthylique de dipropylène glycol	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	4 semaines
Acétate de l'éther méthylique de dipropylène glycol	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	4 semaines
Acétone	Dermale	yeux	Non classifié	Cochon d'Inde	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	3 semaines
Acétone	Inhalation	système vasculaire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé 3 mg/l	6 semaines
Acétone	Inhalation	système immunitaire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé 1,19 mg/l	6 jours
Acétone	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Cochon d'Inde	Niveau sans effet nocif observé 119 mg/l	pas disponible
Acétone	Inhalation	cœur	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 45 mg/l	8 semaines
Acétone	Inhalation	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 45 mg/l	8 semaines
Acétone	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 900 mg/kg/jour	13 semaines
Acétone	Ingestion	cœur	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 500 mg/kg/jour	13 semaines
Acétone	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 200 mg/kg/jour	13 semaines
Acétone	Ingestion	foie	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 3 896 mg/kg/jour	14 jours

Acétone	Ingestion	yeux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 3 400 mg/kg/jour	13 semaines
Acétone	Ingestion	système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 500 mg/kg/jour	13 semaines
Acétone	Ingestion	muscles	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 500 mg/kg	13 semaines
Acétone	Ingestion	la peau	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 11 298 mg/kg/jour	13 semaines
Acétone	Ingestion	des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 11 298 mg/kg/jour	13 semaines
Distillats Legers De Petrole Hydrotraites	Inhalation	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 6 mg/l	13 semaines
Distillats Legers De Petrole Hydrotraites	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	LOAEL 1,5 mg/l	13 semaines
Distillats Legers De Petrole Hydrotraites	Inhalation	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 6 mg/l	13 semaines
Distillats Legers De Petrole Hydrotraites	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	13 semaines
Distillats Legers De Petrole Hydrotraites	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	LOAEL 100 mg/kg/jour	13 semaines
Distillats Legers De Petrole Hydrotraites	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	13 semaines
Distillats Legers De Petrole Hydrotraites	Ingestion	yeux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	13 semaines
Alcool méthylique	Inhalation	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 6,55 mg/l	4 semaines
Alcool méthylique	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 13,1 mg/l	6 semaines
Alcool méthylique	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 500 mg/kg/jour	90 jours
Alcool méthylique	Ingestion	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 500 mg/kg/jour	90 jours

Risque d'aspiration

Nom	Valeur
Distillats Legers De Petrole Hydrotraites	danger d'aspiration

Veuillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Incinérer dans un d'incinérateur de déchets autorisé. L'établissement doit être capable de manipuler les produits en aérosol. Une autre solution d'élimination consiste à utiliser une usine d'élimination des déchets autorisée acceptable. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez http://3M.com/Transportinfo ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contacter 3M pour plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Korean Toxic Chemical Control Law (loi coréenne de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composés de ce matériau sont conformes aux dispositions du NICNAS (National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme) de l'Australie. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Japon Toxic Chemical Control Law (loi Japon de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Philippines RA 6969 exigences. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences relatives aux avis sur les produits chimiques de la CEPA Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques . Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC . Les composés de ce produit sont conformes aux on sur les produitexigences de notificatis chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA
Santé: 2 **Inflammabilité:** 4 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun
Code d'entreposage des produits en aérosol : 3

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Groupe de document :	29-3235-8	**Numéro de la version :**	3.06
Date de parution :	2026/09/24	**Remplace la version datée de :**	2026/02/03

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N’OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S’Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D’ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l’utilisateur d’établir si le produit 3M convient à l’usage auquel il le destine et à la méthode d’utilisation ou d’application prévue. Comme l’utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l’utilisation et l’application d’un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu’il évalue le produit 3M avant de déterminer s’il convient à l’usage auquel il le destine et à la méthode d’utilisation ou d’application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca